# FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

## Commission Technique MRc : Rapport d'activité 2022 et prévisions 2023

### Bilan de l'année 2022

L'année 2022 a vu une reprise de l'activité MRc à la suite de l'épisode Covid et ses différents confinements. En effet, tous les Trophée de France ont été disputés, un Championnat de France à Belleville en Beaujolais, une Coupe de France endurance à Caraman, une coupe de France H&O à Contrissons, 2 internationales IMBRA et un Championnat du Monde à Konopiska en Pologne au mois d'aout. De nombreux concurrents français se sont qualifiés pour les différentes finales et nous avons brillé avec :

- 4 titres de champion du monde
- 3 titres de Vice-champion du monde
- 7 médailles de bronze
- 2 place de 4ème

La commission adresse toutes ses félicitations à nos 5 juniors qui se placent en majorité dans le top 5 mondial.
Pour le Trophée de France, tous les résultats en détails se trouvent sur le site de la FFMN

### Objectifs 2023 :

Les championnats du Monde Endurance se dérouleront en Hongrie la première semaine du mois d'aout 2024. 2023 sera donc une année de qualification pour les concurrents français. Ces qualifications se feront régulièrement suivant la formule suivant :

- Au meilleur des 2 coupes de France (2022 et 2023)
- Résultats Championnat de France 2023
- 2 meilleurs Trophée de France 2023

Nous avons 3 places par catégorie, plus une place par finaliste en 2022, avec un maximum de 5 places, les champions du monde 2022 sont directement qualifiés pour ces championnats ainsi que les vainqueurs des ligues Imbra.
Nous pourrons donc avoir une belle représentation française en Hongrie.
La nomination du Team Leader France sera faite par la commission technique durant l'année des championnats et il y aura un Team Leader pour l'endurance E et un pour la vitesse (H/O).

En 2023, nous aurons le plaisir d'organiser 8 Trophée de France, un Championnat de France V, H & O à Saumur, une coupe V à Rochechouart, une coupe H&O à Contrissons et 2 internationales Imbra.

L'année 2023 verra la mise en place de la limitation du nitrométhane à 16% p/p pour le carburant. Le gouvernement français avait mis en place pendant 2 ans une dérogation pour les différentes fédérations modélistes (Avion, voiture et bateau). Cette dérogation prend fin le 31 janvier 2023 et par ce fait nous conformer à la notification de Bruxelles et aux différentes lois en vigueur.
Le FFMN a pour obligation d'informer tous ses licenciés et ceci au travers des différents outils de communication dont elle dispose.
« Voir également la note du SCEA »

### Modifications des règlements :

1. Suppression de l'article 4.6 du règlement général concernant le carburant et relatif à la liberté d'utiliser le nitrométhane quel que soit son pourcentage. Cet article sera remplacé par la note du SCEA
2. Pour les règlements relatifs aux différentes catégories, il sera ajouté dans le paragraphe relatif aux procédures de départ la modification suivante :
   « Le modéliste qui lancera le modèle à l'eau doit être positionné à gauche du modèle afin de bien observer la partie droite du plan d'eau et éviter toute collision. Le modèle doit être lancé de sorte de ne pas avoir une trajectoire qui coupe les zones de mise à l'eau des autres modèles.
   Le départ du modèle peut se faire à 2 personnes (le mécanicien et le pilote) à condition que le pilote ait en vue son modèle lorsqu'il touche l'eau et est en évolution. En revanche, si l'organisateur a prévu une zone de pilotage différente du ponton, le pilote doit s'y trouver au moment du départ.
   Le pilote ne peut pas se déplacer lorsque le modèle est en évolution.
   Le non-respect de ces points entraînera une pénalité.

### Calendrier 2023 :

# FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Le calendrier est finalisé et a été validé par la commission. Il sera prochainement distribué aux licenciés.

Comptage :
Les mallettes de comptage ont été confiées à l'électronicien du club de Cestas pour révision et modifications.

Commission :
La commission technique s'est adjoint 2 membres consultants supplémentaires, sans droits de vote en la personne de Ph Carrier et d'Erich Costa.

*Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :*
*Siège social : Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique*
*9-11 Avenue Michelet, 93400, SAINT-OUEN.*